

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 18 JUILLET 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_147 : PLH 2015-2020 – AIDE COMMUNAUTAIRE LOGEMENT
LOCATIF SOCIAL PLAI - PROJET DE PATRIMOINE LA LANGUEDOCIENNE
«JEAN-BAPTISTE CHARCOT» À MARSSAC SUR TARN

L'an deux mille dix huit, le dix huit juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mercredi 18 juillet 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Geneviève PEREZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Nathalie PELLEGRINI

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, Messieurs, Rino GATEFIN, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BETEILLE (pouvoir à Laurence PUJOL), Najat DELPEYRAT (pouvoir à Pierre DOAT), Jacques ROYER (pouvoir à Thierry DUFOUR), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Céline TAFELSKI (pouvoir à Jean-Paul RAYNAUD), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Sarah LAURENS), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY), Louis BARRET (pouvoir à Geneviève PEREZ)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 18 JUILLET 2018

**N° DEL2018_147 : PLH 2015-2020 – AIDE COMMUNAUTAIRE LOGEMENT
LOCATIF SOCIAL PLAi - PROJET DE PATRIMOINE LA LANGUEDOCIENNE
«JEAN-BAPTISTE CHARCOT» À MARSSAC SUR TARN**

Pilote : Habitat

Madame Michèle BARRAU-SARTRES, rapporteur,

Par délibération en date du 15 décembre 2016, et conformément aux objectifs du Programme Local de l'Habitat 2015-2020, l'agglomération a décidé de soutenir financièrement la réalisation des logements locatifs sociaux permettant d'avoir des loyers de sorties les plus abordables (PLAi), soit 5 000€ par PLAi neuf.

La communauté d'agglomération est sollicitée par l'opérateur social PATRIMOINE LA LANGUEDOCIENNE pour la réalisation d'une opération de 26 logements sociaux, dont 8 logements financés en PLAi, au sein de la résidence « Jean-Baptiste Charcot » située au 8 rue de Zagadiès à Marssac sur Tarn.

Organisme	Commune	Adresse opération	Nombre de logements	Coût TTC de l'opération	Subevntion Communauté d'agglomération de l'Albigeois
PATRIMOINE LA LANGUEDOCIENNE	MARSSAC SUR TARN	8 rue de Zagadiès Résidence Jean -Baptiste Charcot	8 PLAi	3 251 273 €	40 000€

Conformément au règlement d'intervention communautaire en vigueur, PATRIMOINE LA LANGUEDOCIENNE a adressé un dossier complet à la communauté d'agglomération.

Comme le précise le règlement d'intervention, le versement de l'aide communautaire sera effectué en deux fois (30% au démarrage des travaux et 70% à l'achèvement) et interviendra sur l'exercice 2018 et suivant.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le Programme Local de l'Habitat 2015-2020,

VU la délibération n°DEL2016-176 portant Aide communautaire à la production de logements locatifs sociaux PLAi,

VU le règlement d'intervention Aide communautaire à la production de logements locatifs sociaux PLAi de décembre 2016,

VU l'avis favorable du bureau communautaire en date du 15 mai 2018,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE D'ATTRIBUER à Patrimoine la Languedocienne la subvention communautaire d'un montant de 40 000 € pour la réalisation de 8 logements locatifs sociaux PLAI au sein de la résidence « Jean-Baptiste Charcot » située au 8 rue de Zagadiès à Marssac sur Tarn.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à signer la convention correspondante à l'opération, ci-annexée.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus à cet effet sur le budget de l'exercice 2018 et suivant.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 juillet 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL